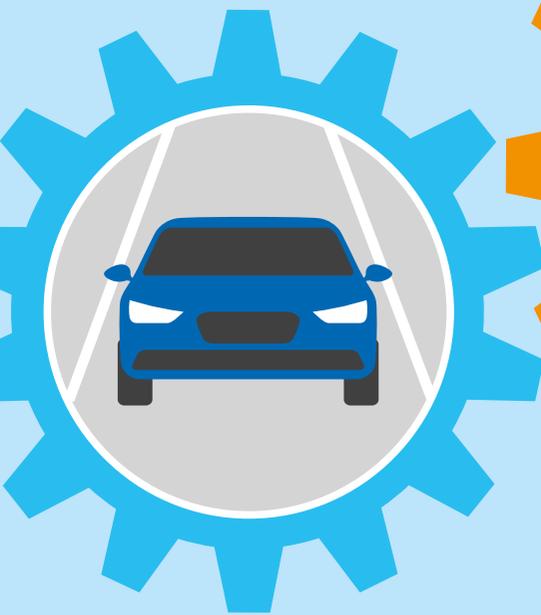


Nouveaux feux-vélo

Plus de sécurité et de fluidité pour les cyclistes
tout en respectant le code de la route



- Feu orange clignotant dédié exclusivement aux cyclistes
- Les cyclistes sont autorisés à continuer leur chemin dans la direction de la flèche indiquée
- Les cyclistes sont autorisés à continuer même si la signalisation lumineuse destinée au trafic motorisé est rouge
- Les cyclistes sont obligés de céder la priorité aux autres usagers de la route qui se trouvent sur leur trajectoire

Plus d'infos sur velo.vdl.lu

